

Procès-verbal assemblée générale du 5 avril 2023

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des 2 derniers PV (ag + AG extraordinaire)
4. Rapport du Président et du comité
5. Rapport commission technique
6. Présentation des comptes 2022
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Adoption du budget 2022
9. Présentation budget 2023 et acceptation
10. Perspectives 2023 et années à venir
11. Cotisation saison 2023-24
12. Election du Président, du comité et des vérificateurs de compte
13. Interclubs
14. Divers

1. Accueil et bienvenu

Alain Pizzolon souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il énumère la liste des excusés et fait passer la feuille de présence. 42 membres y compris le comité sont présents à l'assemblée. Il présente son comité à tour de rôle. Il procède à la nomination des scrutateurs.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté

3. Adoption des 2 derniers PV

Marianne Zehnder et Marcel Fiechter demande pourquoi les 2 PV des AG de 2022 sont publiés sur le site. Pour la protection des données, il faudrait à l'avenir prévoir, soit un code ou autre pour visionner ces PV. Alain prend note et la question sera mis à l'ordre du jour lors d'un prochain comité. A main levée et à l'unanimité les 2 PV ont été acceptés.

4. Rapport du président et du comité

Alain Pizzolon résume tous les avancements qui ont été entrepris pendant cette année. Tous les membres peuvent le constater bien des changements ont été opérés au niveau de la publicité et la construction du Padel.....

5. Rapport de la commission technique

Juniors

Gontran Sermier commence par remercier l'engagement de Steve Guyot jusqu'à fin juin. Il a dû renoncer pour des raisons professionnelles et abandonner ses leçons et ses élèves des cours collectifs juniors. Moniteur apprécié par ses élèves. Un grand Merci pour son engagement.

A la reprise du mois d'août le comité a décidé d'engager M. Nicolas Dubois qui possède tous les diplômes nécessaires à l'enseignement de juniors.

Dû à son expérience de moniteur dans le club de tennis d'Evilard et les écoles de Bienne, il s'est très bien adapté à nos juniors et maîtrise parfaitement le sujet.

Tournoi du mois de mars

12-13 mars : SM R7-R9 vainqueur : Thibaud Matthey, finaliste : Cédric Matthey

SD R7-R9 vainqueur : Martine Clamot, finaliste : Martine Blum

Tournoi junior sur 1 jour 16U SM R7-R9 vainqueur : Luca De Piante, finaliste Mathis Waser

Tournoi double mixte par handicap : 18 équipes

Vainqueurs groupe 1 : Delphine Chrigui et Thierry Aubry

Vainqueurs groupe 2 et 3 : Marianne Zehnder et Yvan Caruso

Tournoi mois d'avril

N'oublions pas de mentionné le tournoi 50+ organisé par Nicole Stehlin. Un tournoi amical avec des équipes dont les protagonistes sont tirées au sort.

Interclubs

Les IC ont toujours lieu dans le courant du mois de mai et début juin. Il y a toujours 11 équipes inscrites. Dans l'ensemble toutes les équipes se maintiennent. Seule une équipe a été reléguée.

Au mois du juin débute les IC juniors. 3 équipes sont inscrites. :

15U Boys ligue A sont sortis 3^{ème} du groupe

15U Boys ligue B ont finis 4^{ème} du groupe

12U Boys ligue B ont terminés 4^{ème} du groupe

Pendant tout la saison a eu lieu le championnat interne ProShop avec une belle participation. Les résultats ont été publiés lors de la soirée du tennis.

Le tournoi junior agendé au mois de septembre a malheureusement été supprimé par manque de participant.

Le 25 septembre le TC a participé aux Family Games au stade de la Charrière avec beaucoup de succès. Cette manifestation a aussi permis de présenter le Padel tennis.

Cours collectifs juniors hiver 2021-22 : bonne fréquentation env. 80 juniors

Saison d'été 2022

Pour les cours du mercredi après-midi ayant lieu qu'en cas de beau temps, la participation est en baisse due à l'interdiction de distribution de flyers dans les classes. Les parents doivent passer par le portail Pronote et c'est malheureusement une minorité. Faut quand même relevé que 5 enfants se sont inscrits pour les cours collectifs de l'hiver 2022-23.

Gontran remercie Martine Bourquin ainsi que Lucas Jodry et Thierry Aubry pour l'engagement à l'activité du mercredi après-midi. Il tient aussi à rappeler que le but de ces cours est une initiation au tennis, la découverte du tennis, l'acquisition des bases et prioritairement d'aimer le tennis. La plupart des juniors pratique souvent un autre sport et c'est très bien.

A l'avenir il faudrait essayer d'avoir plus d'équipes IC juniors et surtout encourager davantage les filles.....

Gontran Sermier évoque la cherté du tennis comparativement au football. La pratique du tennis demande un certain budget pour les cours, l'équipement et éventuellement la participation au tournoi dont l'inscription se situe entre 30.- et 50.- + le déplacement etc..

Le comité a donc décidé de supprimer les cotisations des enfants de moins de 15 ans.

Les cours collectifs juniors donnés par des moniteurs les mercredis après-midi reste au prix de 120.- pour toute la saison. Ces cours ne sont dispensés qu'en cas de beau temps.

Les cours collectifs juniors donnés par Gontran ou Nicolas ayant lieu dans la halle et/ou en extérieure pendant la semaine coûte env. 18.-/heure et un rabais de 10% est accordé pour le 2^{ème} ou 3^{ème} enfant

6. Présentation des comptes 2022

Antoine présente les comptes et les commente. Ceux-ci présentent une grande stabilité financière et dégagent un bénéfice conséquent, même si les charges ont légèrement augmentées. Une partie du bénéfice a servi à l'amortissement.

Alain Pizzolon signale que les frais administratifs ont diminué et qu'ils devraient encore diminuer à l'avenir. La rémunération actuelle est de 1000.- par mois pour les travaux administratifs et la comptabilité. En 2022 les frais englobent aussi les 3 premiers mois dont l'indemnité administrative était plus élevée et l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et divers matériels de bureau.

Claude Monbaron demande pourquoi le padel a été intégré aux comptes du tennis. Antoine Helbling explique que les comptes sont dissociés et donc lisibles et que le padel est amorti massivement par les sponsors. Le couvert est aussi dissocié des comptes et cela surtout pour une lecture claire des comptes dans son ensemble.

Bastien Gentil demande si le comité n'aurait pas dû consulter les membres pour l'acquisition du padel. Alain Pizzolon rétorque que le comité représente les membres et que c'est le comité qui décide.

Lucas relève que c'était un objet à mettre en place rapidement pour profiter de la primauté.

Finalement il faudrait changer les statuts pour que le comité ou les membres soient décisionnels, à savoir si on peut investir ! A chaque nouvelle acquisition il faudrait convoquer une AG et c'est complètement absurde !!!

C. Monbaron réplique que le padel aurait dû être budgété lors de l'AG extraordinaire de 2022. Antoine répond qu'au moment de l'établissement du budget, le padel n'était pas encore projeté.....

Finalement on passe au vote pour l'acceptation des comptes 2022. Ceux-ci sont acceptés à l'**unanimité** !

7. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2022

Le rapport des vérificateurs des comptes, respectivement Mme Manon Waser et M. Rolf Aeberhard demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 qui ont été contrôlés minutieusement.

Le vote se fait à main levée et les comptes sont acceptés à l'**unanimité**.

8. Présentation du budget 2023

Antoine Helbling présente le budget 2023 relève que les chiffres dénotent d'une continuité financière et une très bonne stabilité.

Les charges ont été légèrement réhaussées.

Pas de question et on passe au vote. Résultat : **unanimité**

9. Perspectives 2023

Alain Pizzolon présente l'agenda 2023-24.

Il y a énormément de travaux de réfection à entreprendre. C'est un peu inquiétant tout de même et photo à l'appui, il démontre les différentes réfections à faire au plus vite.

Des carotages ont été entrepris par des spécialistes pour le toit de halle, le toit est sain et heureusement que le joint du milieu a été exécuté afin d'éviter toutes infiltrations et ce qui nous laisse quelques années avant de devoir prévoir des travaux de grande envergure.

Le coût de la réfection des courts a légèrement augmenté. Realsport s'occupera également de s'occuper des courts synthétiques qui sont dans un état assez lamentables surtout dans les bords.

Concernant le padel, il y a malheureusement un mélèze qui dissémine plein d'aiguilles et nécessitera un important travail d'aspiration.

Le comité prévoit également un « lifting » du restaurant qui est absolument indispensable pour accueillir les membres et les clients.

La publicité va encore augmenter durant cette année, surtout au niveau du padel.

Questions :

Maël Iseli demande si le comité n'aurait pas dû prévoir plus de sous pour les rénovations prévues.

Faudrait-il limiter le comité dans sa capacité d'engagement financier ? non

Le comité prévoit un investissement de CHF 75'000 pour tous les projets futurs.

Thierry Aubry relève qu'il faudrait en priorité investir dans le tennis avant le restaurant.

11. Cotisation 2023

Alain Pizzolon relève qu'il y a des augmentations dans tous les secteurs. L'électricité et le mazout ont pris l'ascenseur et on ne sait pas à combien vont s'élever ceux-ci d'ici la fin de l'année. Pour le mazout on a pu limiter les dégâts en faisant une commande groupée. Les températures dans la halle cet hiver ont été réduites. Chapeau à Gontran pour son héroïsme de travailler par des températures de 11°.

Les cotisations sont maintenues pour cette année, mais nous devons nous attendre, si l'inflation continue, de devoir les augmenter l'année prochaine.

12. Election du président et son comité

Le Président et son comité ont été réélus à la majorité.

M. Thierry Hild s'est proposé comme 2^{ème} vérificateur avec Mme Manon Waser.

13. Interclubs

Les dépenses liées au Interclubs se montent à env. CHF. 16'000.- comprenant les repas aux équipes adverses (CHF. 18.-/personne) les taxes à Swiss Tennis etc.

Il y a des clubs qui demandent une participation allant jusqu'à 250.- par joueur.

Le comité propose donc une participation unique par équipe de CHF : 100.-

Thierry Aubry intervient pour relever que ce montant est tout à fait acceptable et raisonnable. 2 personnes sont contre et le font savoir.

On passe donc au vote et cette taxe unique est acceptée par l'assemblée.

14. Divers

Alain Pizzolon explique qu'il est en train de négocier avec la ville quant à la parcelle où se situe l'antenne. L'ancien comité avait signé un contrat de 3 ans seulement pour une redevance de CHF. 12'000 par an.

Le droit de superficie a été négocié et prolongé pour les 60 ans à venir.

M. Y. Stauffer et la Ville sont d'accords de nous prêter une somme de CHF. 150'000 pour investir dans le futur du club.

Pour aller avec le temps, la convocation à l'Assemblée Générale sera à l'avenir envoyée à chaque membre par email (en cci).

Questions/réponses

M. Marcel Fiechter signale le tournoi pour les séniors de 50+ qui se déroulent en juin 2023 les jeudis matin.

Bernard Perroud demande si le parking nord est bien réservé aux macarons de la ville. Réponse : oui

Demande aussi si les 2 bornes de recharge sont ouverts à tous. Réponse : oui

Il y aurait 100 billets donnés par le HCC pour venir charger au tennis. Que sont devenu ces billets ? Il faudra éclaircir cette question

Plus de questions, **la séance est levée à 20h40**